

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du lundi 26 septembre 2016



Présents : Olivier BERNARD, Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Manuela PINSON, Jean-Luc ROYER, Patricia THIBAUT.

Excusés :

Laurence CALIN excusée, Priscilla JOUTY GARCIA excusée, Frédéric FERE procuration à Jean-Luc ROYER, Patrizia MOYEUX excusée, Philippe RABAUX procuration à Christian CARETTE.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du dernier compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

Délégué à la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal nomme M. Patrice MANCEAU comme délégué de la commune à la nouvelle Communauté de Communes Norges Tille qui sera créée au 1^{er} janvier 2017.

Création du RIFSEEP

Les anciennes primes pour le personnel communal n'existant plus au 1^{er} janvier 2017, le Conseil municipal, à l'unanimité décide la création du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Une prime annuelle au mérite (CIA : complément indemnitaire annuel) est créée à 6 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.

ONF

Suivant les souhaits de la commission « Forêt », le Conseil municipal décide :

- Le report de l'exploitation de la parcelle 21
- L'inscription à l'état d'assiette pour 2017 des parcelles 6c, 7c, 8c, 9c, 10c, 11c, 12c et 64
- Aucun affouage ne sera délivré cette année. En remplacement, il y aura une vente de houppiers, située sur les parcelles 54 et 55, au prix de 6 € le stère. Cette vente est réservée exclusivement aux habitants de la commune. Les inscriptions seront reçues en mairie du 1^{er} au 24 octobre aux heures d'ouverture du secrétariat. Le travail le dimanche en période de chasse sera interdit. Sur les parcelles exploitées, les quads et 4x4 ne seront autorisés que sur sol porteur et après autorisation d'un membre de la commission « Forêt ».

Rapport annuel

M. Denis JACOTOT présente le rapport annuel établi par le Président du Syndicat d'Electrification de Plombières les Dijon.

Création d'une régie d'avances

Afin de faciliter les achats du service périscolaire, le Conseil Municipal décide la création d'une régie d'avances.

La séance se termine à 20 h 15

INFORMATIONS

- **Nous recherchons la famille concernée par la tombe « Famille Meuret » située à droite de la porte de l'église. Toute personne pouvant nous donner des informations sera la bienvenue.**
- **La commune va louer prochainement, un logement conventionné de type F4 situé 1 rue de l'église – loyer 422.49 €, surface 92.90 m2, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les personnes intéressées ont jusqu'au 7 octobre pour se faire connaître.**
- **Le CCAS de la commune proposera à ses aînés un repas suivi d'une animation musicale le samedi 10 décembre à la salle du Vernois.**